

Rue de Malatrex 14  
1201 Genève

Tél. 022 949 19 19  
Fax 022 949 19 20  
www.ccb.ch

CCP 12-4493-3  
TVA bâtiment 490902  
gypserie-peinture 490900

Réf. : 021/GF/fb

Genève, le 15 novembre 2011

### Fiches individuelles de travail et WEB salaire

Madame, Monsieur,

Afin de vous faciliter la procédure à suivre lors des départs avancés de votre personnel, nous avons l'avantage de vous remettre les fiches individuelles de travail pour le mois de

#### décembre 2011

Pour les salariés quittant l'entreprise entre le 1er et le 7 décembre, l'entreprise doit **obligatoirement** fournir deux fiches individuelles de travail, la première comprenant les heures normales du mois de novembre et la deuxième les heures du mois de décembre.

Exemple : Pour un départ le 2.12.2011, veuillez transmettre :

- la fiche du mois de novembre avec les données du mois de novembre **uniquement** et la fiche du mois de décembre avec les données du mois de décembre (du 1 au 2) **plus les informations de boucllement, soit 13ème mois, astérisque et date de sortie pour la période SUVA/CNA.**

Pour les entreprises déclarant les salaires par le WEB :

- saisir les données novembre avec la ligne en-tête de novembre **et** créer une ligne en-tête décembre pour saisir les données de décembre **y compris les informations de boucllement, 13ème mois (code 4750), dernier salaire (code 900) et date de sortie pour la période SUVA/CNA (code 800).**

Nous vous rappelons qu'en **aucun cas** vous ne devez inscrire des informations (heures, jours, suppléments divers, etc.) de **mois différents** sur une même fiche individuelle de travail ou sur le même enregistrement Web (voir manuel d'instruction p. 4.40).

Nous avons aussi l'avantage de vous remettre en annexe un tableau de répartition des jours pour les mois de décembre 2011 et janvier 2012. Les calendriers des paies pour l'année 2012 vous parviendront très prochainement.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces documents et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

**Caisses de compensation bâtiment  
et gypserie-peinture**

  
Jean Rémy Roulet  
Directeur

Annexe: mentionnée

# CAISSES DE COMPENSATION BATIMENT, GYP SERIE - PEINTURE, CARRELAGE, ETANCHEITE-TOITURES

## SERVICE DES PAIES

Tableau de répartition des jours pour les mois de décembre 2011 et janvier 2012

	DÉCEMBRE 2011			JANVIER 2012		
	Gros - œuvre		Second œuvre	Gros - œuvre		Second œuvre
	CPGO			CPGO		
<b>Jours de travail</b>	<b>17</b> Dernier jour 23.12	<b>12</b> Dernier jour 16.12	<b>17</b> Dernier jour 23.12	<b>17</b> Premier jour 9.1	<b>12</b> Premier jour 16.1	<b>22</b> Premier jour 2.1
<b>Jours fériés</b>	<b>2</b> 25 (26) - 31 (30)	<b>2</b> 25 (26) - 31 (30)	<b>0</b>	<b>1</b> 1er (2)	<b>1</b> 1er (2)	<b>0</b>
<b>Jours de vacances</b> , pont de fin d'année,	<b>1</b> 27	<b>1</b> 27	<b>5</b> 26 - 27 - 28 - 29 - 30	<b>4</b> 3 - 4 - 5 - 6	<b>4</b> 3 - 4 - 5 - 6	<b>0</b>
<b>Jours de vacances complémentaires</b>	<b>0</b>	<b>5</b> 19 - 20 - 21 - 22 - 23	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b> 9 - 10 - 11 - 12 - 13	<b>0</b>
<b>Jours compensés</b> Gros œuvre - salarié horaire = non payés Gros œuvre - salarié mensuel = payés	<b>2</b> 28 - 29	<b>2</b> 28 - 29	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des jours du mois</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>22</b>

Selon les circulaires: Gros œuvre 17 décembre 2010 et Second-œuvre 9 mars 2011.